

Mars - Août 2016 : Contrat d'engagement pour les paniers des Jardins d'Adeline
AVALLON - MARDI de 18h00 à 19h30

I- Clauses générales : engagements mutuels

Article 1 : Parties contractantes

Le producteur :

Les Jardins d'Adeline
Adeline DALLEAU
3 rue sous l'Orme - Valloux
89200 Vault de Lugny
Tel : **06.77.85.61.53 / 03.58.43.58.74**
Courriel : lesjardinsdadeline@yahoo.fr

Le consommateur : (NOM/Prénom)

Article 2 : L'objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue de :

- Soutenir les Jardins d'Adeline
- Fournir au consommateur des paniers de légumes de saison et de qualité, et certifiés « Agriculture Biologique »

Article 3 : Engagement du Producteur

Le Producteur s'engage :

- à mettre tout en œuvre pour fournir au consommateur des produits de qualité en termes gustatif et sanitaire et issus d'une exploitation respectueuse de la nature et de l'environnement. Les adhérents sont informés des aléas pouvant entraîner une forte réduction de la production. Cette solidarité est fondée sur la transparence de gestion de l'exploitation. En cas de problème, le producteur avertit rapidement les adhérents.
- à livrer des paniers de légumes toutes les semaines pendant la durée de la saison (cf. tableau ci dessous).
- à être présent au moment des distributions et à informer les consommateurs sur l'état de son exploitation agricole.

Article 4 : Engagement du consommateur

Le consommateur s'engage :

- à récupérer ses paniers aux moments de leurs livraisons.
- à établir à la signature du contrat les chèques pour l'ensemble des paniers de la saison. Ces chèques sont encaissés selon le tableau ci-dessous.
- A accepter les risques liés aux aléas de la production.

Article 5 : Contenu et prix du panier

Il est proposé un **petit panier d'une valeur de 10€** et un **grand panier d'une valeur de 15€**. La composition du panier est à la discrétion du producteur. Le panier comprendra au minimum 5 variétés de légumes en été et 4 en hiver pour le petit panier (un légume supplémentaire pour le grand panier). Pour apporter plus de diversité au panier, le producteur pourra mettre des produits biologiques d'autres producteurs en indiquant leur présence et leur provenance aux consommateurs.

II- tableau de paiement et signature du contrat

NOM/Prénom :

Adresse : **CP :** **Ville :**

Tel : **Portable :**

Courriel :

Article 6 : Calendrier des livraisons et des paiements

La saison débutera le **MARDI 1er MARS 2016** et se terminera le **MARDI 30 AOÛT 2016** inclus, avec 1 mois sans livraison en avril.

Indiquez "10€" ou "15€" lorsque vous souhaitez un panier
et cumulez le total par mois pour établir les chèques (à l'ordre "Les Jardins d'Adeline")

01/03	08/03	15/03	22/03	30/03	Total Mars
05/04	12/04	19/04	26/04		Total Avril
X	X	X	X	X	X
03/05	10/05	17/05	24/05	31/05	Total Mai
07/06	14/06	21/06	28/06		Total Juin
05/07	12/07	19/07	26/07		Total Juillet
02/08	09/08	17/08	23/08	30/08	Total Août

Les cellules en gris clair représentent les vacances scolaires

Pour les cas particuliers, s'adresser directement au producteur.

En cas de force majeure, l'engagement du consommateur peut d'un commun accord devenir caduc. Le producteur rendra les chèques non encaissés au consommateur.

Le producteur :

Le :

Le consommateur :

Le :